

Règlement du 19 Octobre 1783 Concernant les formalité à observer [...] pour l'admission à demeure, à l'Hôtel royal des Invalides [...] : Et portant établissement d'un commissaire-ordonnateur des guerres, dans le grand Etat-major dudit Hôtel

Type de contenu : Texte

Titre(s) : Règlement du 19 Octobre 1783 Concernant les formalité à observer [...] pour l'admission à demeure, à l'Hôtel royal des Invalides [...] : Et portant établissement d'un commissaire-ordonnateur des guerres, dans le grand Etat-major dudit Hôtel

Auteur(s) : France 1780

Editeur, producteur : [S. l.] : [s. n.] [s. d.]

Titre de forme : [Règlement. 1783]